



Élections législatives : La Ville cherche encore 50 assesseur-es

Dans le cadre des élections législatives anticipées, la Ville recherche encore des assesseur-es volontaires pour tenir les bureaux de vote de Grenoble les 30 juin et 7 juillet prochains. En appui des président-es, les assesseur-es jouent un rôle clé et veillent au bon déroulement du scrutin. Pour se porter volontaire, il est indispensable d'être électeur-riche à Grenoble.

La Ville compte sur la mobilisation de ses électeur-rices afin de garantir le bon déroulement des élections. Il est possible de se porter volontaire pour l'un des deux tours ou bien pour les deux. Les assesseur-es seront réparties sur les 82 bureaux de vote.

Le rôle des assesseur-es est de vérifier l'identité des votant-es et de faire signer la listes d'émargement à l'électeur-riche une fois qu'il/elle a voté. Il/elle peut assurer pour une courte durée l'intérim de la présidence. Il/elle doit avoir une posture de neutralité politique.



©JM Francillon, Ville de Grenoble

Les assesseur-es doivent impérativement être présent-es à l'ouverture (8h), à la fermeture (20h) du bureau de vote et jusqu'à la fin du dépouillement afin d'émarger le procès-verbal. En journée, le-a président-e peut organiser une rotation des membres des bureau de vote.

Pour s'inscrire :

- [En ligne](#)
- Accueil de la mairie
- Par téléphone au 04 76 76 36 36

En chiffres

- Nombre d'assesseur-es nécessaires : **164 pour chaque tour** ;
- **70%** des besoins en assesseur-es sont actuellement couverts. La Ville recherche encore **50** assesseur-es au total.